



Synthèse des travaux de groupe

SANTÉ



2021 - 2022

Réalisée pour le Forum urbain mondial de Katowice (Pologne),
en juin 2022, sur le thème « Transformer nos villes pour un
meilleur futur urbain »



@ Unsplash - Chris Urquhart

Editorial

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit dès 1946 la santé non pas comme un état d'absence de maladie, mais comme « un état de complet bien-être sur les plans physique, mental et social ». Dès 1946, le champ de la santé est déconstruit pour être analysé par un prisme plus large. Cette nouvelle définition de l'OMS a peu à peu créé un cadre favorable et global pour une pensée renouvelée de la santé, s'ouvrant en particulier au champ du développement territorial et urbain, les villes étant les espaces de croissance démographique et de transformations industrielles, économiques et sociétales par excellence. Néanmoins, le cloisonnement opéré entre le secteur de la santé et celui de l'urbanisme s'est poursuivi et a continué à éloigner ces disciplines pourtant complémentaires et interdépendantes, et malgré de nombreuses études soulignant l'impact, en particulier les externalités négatives, des modes de vie urbains modernes et de l'aménagement des villes sur la santé.

La crise de la Covid-19 a profondément secoué le monde et a révélé les profondes lacunes de nos sociétés et de nos politiques sur la santé, ainsi que le déséquilibre territorial et social en termes de santé. Les villes et l'échelle

locale ont par ailleurs joué un rôle prépondérant sur la santé. Elles ont été en première ligne et leurs actions se sont révélées les plus efficaces dans la gestion de la crise, pour la mise en place de solutions d'urgence et sur le long terme (vaccination). Les villes sont en effet les plus à même d'être des ambassadrices de la santé puisqu'elles sont au plus près des réalités, notamment des populations les plus vulnérables et reléguées.

Le postulat de l'urbanisme favorable à la santé (UFS) est de considérer la santé dans son acception large. Ainsi, l'UFS considère la santé comme le résultat de différents facteurs de risque ou de protection. Moyennant quoi, l'objectif est d'intégrer tous les déterminants de la santé, incluant les facteurs sociaux, environnementaux, économiques, urbains et architecturaux, etc.

Alors que le changement climatique est en train d'impacter de manière durable et irréversible nos modes et cadres de vie, la santé doit être prise en compte, au même titre que le climat, et faire l'objet d'une stratégie de développement dans le temps long qui aille au-delà du temps du projet urbain et surtout du temps politique.

Fédération nationale des agences d'urbanisme - FNAU
Partenariat français pour la ville et les territoires - PFVT

Contributeurs

Pilotage et animation

- FNAU/PFVT



Participants

- Clémence Boule Martinaud, GRET
- Aurélie Ghuedre, AFD
- Elodie Macouillard, GRET
- Charlotte Marchandise, Experte internationale santé urbaine, résilience et environnement
- Anne Roué Le Gall, EHESP
- Pascale Rouillard-Neau, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Ariane Rozo, ADEME
- Eliabel Seys, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Pierre Zimmermann, Ville et Eurométropole de Strasbourg

Coordination

- Brigitte Bariol-Mathais, FNAU/PFVT
- Marianne Malez, FNAU/PFVT
- Adeline Fauré, FNAU/PFVT
- Marie Donoso-Banderas, FNAU/PFVT

Relecture

- Olivia Barbet-Massin

SOMMAIRE

ENJEUX	7
La crise sanitaire, déclencheur de villes favorables à la santé	
L'ampleur des maladies chroniques	
Disparités dans la santé et dans l'accès aux soins et à une alimentation de qualité	
Un sujet transversal qui concerne tous les acteurs	
Des enjeux de santé environnementale à plusieurs échelles	
SCENARIOS 2050	10
Scénario sans action majeure	
Scénario avec prise de conscience	
OBJECTIFS	12
Pour atteindre le scénario positif	
Faire de la santé un critère de décision majeur	
Rendre obligatoire la prise en compte systématique de l'impact sur la santé des politiques urbaines et de l'aménagement urbain	
Engager une approche transversale et faire intervenir une variété d'acteurs	
Tenir compte de la complexité et de l'hétérogénéité des territoires et des publics	
Produire davantage d'études sur l'économie de la santé	
Mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé et remettre l'humain au cœur des projets	
Généraliser les formations pour les acteurs de l'urbain	
CONCLUSION	19



@ Unsplash - Toa Héttiba



ENJEUX

La crise sanitaire, déclencheur de villes favorables à la santé

La crise sanitaire a permis de faire évoluer les villes et leur conception vers une prise en compte de la santé des habitants mais aussi de s'inscrire dans une démarche plus verte, écologique et durable afin de lutter contre le dérèglement climatique. Les acteurs du développement des villes et des territoires peuvent jouer un rôle majeur sur ces enjeux et représentent un levier incontournable de prévention de la santé des populations.


Les considérations environnementales pour favoriser la santé en ville ne s'arrêtent pas à une approche de l'environnement exclusivement soucieuse du rapport à la nature et à la biodiversité, elles se préoccupent également de l'environnement urbain et, plus finement, architectural. La crise de la Covid-19 a en effet mis en lumière l'impact de l'inadaptation du logement sur certains ménages et modes de vie, et de l'environnement de l'habitat, qui peuvent se révéler nocifs pour la santé physique (humidité, précarité des installations et de l'état du logement et du bâti, etc.) et mentale (exiguïté, faible luminosité, accès extérieur, surpopulation, bruit, etc.). Travailler sur la santé permet enfin de rendre prioritaire l'invisible : la pollution, la qualité du cadre de vie, le bruit,

etc., qui ne sont donc pas rattachés qu'aux choses matérielles.

L'ampleur des maladies chroniques

La crise de la Covid-19 a été révélatrice des enjeux des maladies vectorielles. Néanmoins, la problématique des maladies chroniques ou maladies non transmissibles reste importante et nécessite une attention particulière et renforcée. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, le fléau des maladies chroniques – affections cardiovasculaires et respiratoires, diabète, cancers ou allergies liées à divers problèmes environnementaux ou socio-économiques dont la pollution de l'air, l'alimentation, les modes de vie contemporains (manque d'activité physique, etc.) – continue à se répandre. Cette expansion n'affecte plus seulement les pays développés, elle se propage de manière plus récurrente dans les pays en développement avec des problématiques infantiles comme le surpoids ou le diabète, qui représentent aujourd'hui des défis auxquels les territoires doivent répondre.

Le problème de la qualité de l'air est notamment apparu peu à peu comme un enjeu fondamental pour les autorités locales et dans les politiques publiques urbaines. Agir sur la pollution de l'air est un fort levier pour agir systématiquement.



ment sur les conditions de vie quotidiennes et de bien-être des habitants à des échelles plus larges que l'échelle d'action administrative.

Disparités dans la santé et dans l'accès aux soins et à une alimentation de qualité

Les villes sont loin d'être égales entre elles et en elles. Ces inégalités se retrouvent à l'échelle des individus, et à l'échelle des quartiers. Ce constat et une connaissance fine de ces disparités permettent d'ouvrir des interrogations sur le « pourquoi ? » et ainsi de questionner l'organisation des villes en termes d'équipements de santé, de logistique et de distribution alimentaire, d'accompagnement social et d'organisation urbaine (pollution de l'air).

Les inégalités dans l'accès aux soins tendent à croître, notamment en raison des difficultés financières de certains foyers. Les écarts entre territoires urbains et ruraux entraînent un fort phénomène migratoire puisque les populations précaires sont amenées à se déplacer et à rejoindre les villes à la recherche de plus d'opportunités et d'un meilleur accès aux services de base, notamment dans les pays en développement et émergents. Dès lors, les inégalités en ville se creusent entre les quartiers. Bien que les phénomènes migratoires touchent aujourd'hui davantage les pays en développement, les inégalités d'accès à une alimentation saine et aux soins existent partout et sont intrinsèquement liées aux inégalités sociales et de revenu. Rennes, par exemple, compte 4 % d'obésité infantile, dont 0,8 % dans les quartiers favorisés et au centre-ville et 9 à 11 % dans les quartiers prioritaires.

Les enjeux de nutrition dans les villes trouvent leur importance dans la compréhension des principaux facteurs de santé liés à l'alimentation et aux risques qui y sont associés : obésité, diabète et sédentarité principalement.

Le tout est de pouvoir inclure dans les villes la problématique de la nutrition en offrant aux populations des systèmes alimentaires qui donnent accès au marché et à des produits locaux de qualité et accessibles. L'alimentation et la santé alimentaire sont aussi une affaire de genre. En effet, dans les pays développés et en développement, au sein des ménages, le fardeau et la charge mentale sur ces questions de nutrition et d'alimentation, et plus généralement sur la santé des enfants, reposent entièrement sur la mère. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a averti que, sans des mesures adéquates visant à garantir l'accès des plus pauvres et des plus vulnérables à la nourriture, la faim et le nombre de décès pourraient augmenter considérablement dans les zones urbaines.

Un sujet transversal qui concerne tous les acteurs

Toute la difficulté de l'urbanisme est d'être au carrefour d'un grand nombre d'enjeux et de thématiques, puisque le territoire et la ville sont les supports d'une combinaison complexe de dynamiques et d'éléments : la mobilité, la nature, la santé, le climat, l'énergie, le social, etc. Le rôle des acteurs de l'urbain est de trouver un équilibre entre ces éléments en se posant la question de la clé d'entrée par laquelle assurer cet équilibre. C'est que la plupart des actions menées dans les territoires impliquent un enjeu de santé et y contribuent

indirectement : la promotion des mobilités actives et douces, la prise en compte de la pollution de l'air, l'accès à une alimentation de qualité ou encore la planification d'axes de biodiversité. Ainsi, les enjeux de santé concernent tous les champs liés au développement de la ville et des territoires et tous les acteurs en sont partie prenante, du décideur jusqu'à l'usager.

Aujourd'hui, les acteurs et les experts de la santé, et les acteurs de l'aménagement, de l'urbanisme et de la ville travaillent toujours en silo même au sein des administrations locales, tandis que toutes les actions ont un lien plus ou moins direct sur la santé. Des réflexions sont à mener sur la manière dont la santé peut être affirmée comme point de croisement, au cœur des enjeux. Renforcer la place de la santé dans l'aménagement territorial permet d'avoir une approche plus transversale, qui n'est pas perçue comme une surcouche ou une contrainte de plus dans la conception des projets, mais au contraire comme une clé pour un bénéfice plus important, pour tous et à long terme.

Des enjeux de santé environnementale à plusieurs échelles

La qualité de l'air, le bruit, les îlots de chaleur, les milieux physiques et chimiques ainsi que la configuration des logements peuvent nuire à la santé physique et mentale des individus. Les enjeux de la santé environnementale

dépassent largement les échelles. Voilà pourquoi agir sur la santé, dont la santé environnementale, c'est travailler sur une approche multiscale, depuis l'individu, qui doit y être sensibilisé pour adapter son comportement afin de défendre son bien-être individuel, mais aussi pour participer au bien-être collectif, jusqu'au bâti, puis aux échelles administratives d'autorités locales, régionales, nationales et supranationales.

La prise en compte doit également être indispensable à deux autres échelles de projet : l'aménagement et la construction. Dans une opération d'aménagement, par exemple, il est nécessaire d'assurer des mobilités actives et douces à travers différentes actions (pistes cyclables, assises le long des trottoirs, sécurisation des circulations piétonnes, etc.). L'aménagement du végétal est également nécessaire afin de répondre à une demande d'amélioration du cadre de vie et pour éviter les îlots de chaleur. En ce qui concerne la construction, la configuration des logements mais aussi la bonne installation des éléments qui les composent sont à prendre en compte. Par exemple, assurer une bonne ouverture des fenêtres, notamment des logements bâtis à certaines époques ; veiller à la bonne installation des systèmes de ventilation qui, dans le cas contraire, peuvent engendrer des bruits nuisibles pour les habitants d'un immeuble, etc.

SCÉNARIOS 2050

Scénario sans action majeure

À l'échelle mondiale, en 2050, l'augmentation considérable du nombre de personnes porteuses de maladies non transmissibles ou chroniques sera inévitable si les environnements urbains et les politiques de santé ne prennent pas la mesure de l'ampleur de cet accroissement. Les questions de qualité de l'air et plus généralement de la dégradation de l'environnement ne seront ni contrôlables, ni gérables. Le dérèglement climatique sera d'autant plus visible qu'il sera subi avec des épisodes plus fréquents et plus intenses (inondations, incendies, tempêtes, sécheresses...).

Les villes subiront particulièrement les effets liés à la hausse des températures avec des épisodes de chaleur intenses, et subiront plus fréquemment des inondations en raison de précipitations modifiées et de la montée du niveau des eaux (mer, océans) pour les villes côtières. Les villes ne seront pas adaptées à des températures extrêmes et sur des périodes de plus en plus longues. La plupart des logements deviendront donc relativement inhabitables.

En dehors d'effets sur l'aménagement des villes, les effets du changement climatique sur la santé seront considérables et plus fortement ressentis dans certaines zones. Ces effets comprendront des maladies et des décès liés aux températures, des effets sur la santé mentale, sur l'état nutritionnel, des maladies infectieuses et vectorielles mais également des maladies liées à la pollution de l'air et de l'eau. Les inégalités sociales augmenteront de fait, en milieu urbain et en milieu rural mais aussi entre les individus, et, l'écart se creusant, les modifications climatiques affecteront davantage les territoires et les populations les plus vulnérables.

Si les autorités maintiennent une politique du petit pas, au vu des conditions de production alimentaire actuelle, les individus auront développé des problèmes cognitifs dus à la mauvaise alimentation reçue lors de leurs deux premières années de vie. Ainsi, en 2050, la malnutrition aura un fort impact sur l'économie des villes et des pays. La technologie avance très vite et peut être source de nouvelles problématiques sanitaires.

Scénario avec prise de conscience

Depuis la crise de la Covid-19, la santé s'est révélée au cœur des préoccupations majeures des politiques publiques et des projets de développement urbain et territorial. Les moyens sont à la hauteur des ambitions en matière de culture de

la santé au sens de l'OMS (soin, social, environnemental). Cette acculturation à la santé a donné de la connaissance, transmise, et du pouvoir au citoyen, qui agit systématiquement pour défendre son bien-être individuel et le bien-être collectif. Ainsi, à l'échelle mondiale, en 2050, les maladies chroniques auront diminué ou du moins n'auront pas drastiquement augmenté, du fait de l'acculturation des acteurs.

La santé sera le critère de décision majeur des politiques publiques de ceux qui pensent les villes. En 2050, les environnements favorables à la santé se seront largement développés avec l'encouragement de la marche en ville par la conception et le design, favorisant la mobilité des habitants et donc les comportements favorables à leur santé. Ce design intégrera également la nature et la biodiversité comme facteurs environnementaux favorables et systématiques. Des offres de qualité et respectueuses de l'environnement concernant l'alimentation seront obligatoires et largement diffusées.

Dans les pays en développement, certaines maladies dont le diabète et l'obésité auront été traitées et prises en considération à temps, grâce à diverses mesures de prévention par l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'alimentation, ce qui aura contribué à limiter le nombre de personnes atteintes par ces maladies. Davantage d'actions de sensibilisation et des formations auront été mises en place, apportant aux habitants ces capacités d'action, permettant de renforcer leur autonomie et leur capacité décisionnelle pour leur bien-être et leur santé. Les pays en développement, en particulier les grandes capitales (Antananarivo, Ouagadougou, Niamey, Bamako, Phnom Penh, Port-au-Prince), bénéficieront d'un meilleur accès et d'une meilleure qualité des soins avec un point de vigilance sur la prévention, le tout avec des budgets santé portés par les États, davantage en phase avec les attentes et les besoins des différents pays. Il est essentiel, pour assurer de meilleurs futurs urbains, que 2050 implique un changement civilisationnel et une refonte des modèles de développement, notamment économique, de manière collective et avec pour visée le monde souhaitable de demain.



@ Unsplash - Ekaterina Shakhrova



OBJECTIFS

POUR ATTEINDRE LE SCÉNARIO POSITIF

Faire de la santé un critère de décision majeur

L'inclusion des enjeux sanitaires dans les politiques publiques doit être incontournable, d'où la nécessité de renforcer le travail de sensibilisation et d'acculturation des acteurs de la ville et de ceux qui prennent les décisions. Dans ce sens, l'innovation des systèmes de santé peut ouvrir de nouvelles opportunités pour améliorer l'impact bénéfique des actions menées. Néanmoins, le chemin de l'innovation ne doit pas être hors sol, il doit s'inscrire dans les systèmes et les contextes existants.

Dans les prises de décision concernant la santé, un cadre réglementaire est indispensable pour contraindre certains acteurs réticents et assurer la préservation du bien-être commun. Ainsi, la nécessité de ce cadre contraignant pose tout de même la question de la manière dont les collectivités locales sont organisées et dont elles portent ces sujets pourtant de premier ordre. Bien que ces questionnements restent encore tabous par peur de remettre en cause le rôle et la responsabilité de la collectivité, ils sont essentiels pour développer des compétences et pour que la santé ne soit pas portée à la marge.

Rendre obligatoire la prise en compte systématique de l'impact sur la santé des politiques urbaines et de l'aménagement urbain

Au moyen de la mise en place de formations santé ou d'actions de sensibilisation, il est nécessaire de faire comprendre qu'en agissant sur la qualité de l'air ou sur la biodiversité on agit sur la santé. L'approche sur la santé peut sembler très technique mais un peu de bon sens suffit pour appréhender les enjeux de manière plus participative. Tout aménagement doit se faire par un angle macro, en intégrant un certain nombre d'éléments de santé environnementale et en faisant en sorte que les mobilités actives et douces et l'aménagement du végétal soient intégrés pour répondre à des enjeux de bien-être et de cadre de vie. En effet, l'activité physique doit être encouragée, notamment parce qu'elle constitue la principale barrière contre les maladies chroniques (le diabète en particulier). Selon l'OMS, la sédentarité est l'un des principaux facteurs de mortalité dans le monde.

Focus

L'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Ce concept est fondé sur une meilleure compréhension et un meilleur accompagnement des territoires pour l'intégration des enjeux de la santé et de l'environnement dans l'élaboration des politiques publiques et dans les pratiques. Il adopte une approche positive de la santé, en cohérence avec ce qui est sous-entendu en promotion de la santé, ce qui veut dire que les facteurs de risque et de protection qui encouragent la bonne santé sont pris en considération. Le principal objectif est donc de faire de la santé le critère de décision majeur des politiques publiques et des projets d'aménagement.

Plan local de santé, plan local d'urbanisme et plan local d'urbanisme intercommunal, Ville et Métropole de Rennes

La Ville de Rennes et la Métropole de Rennes ont intégré dans leurs plans locaux d'urbanisme un plan local de santé qui a pour objectif de s'articuler avec les projets de planification et de développement urbain du territoire. La Ville de Rennes fait partie du Réseau français des villes santé de l'OMS. Le plan donne plusieurs priorités, entre autres : promouvoir un environnement favorable à la santé ; agir pour la santé dès le plus jeune âge ; promouvoir une politique volontariste en termes de nutrition et d'activité physique.
<https://tinyurl.com/yckj2bz7>

La feuille de route « Cadre de vie sain et durable » de l'Eurométropole de Strasbourg

Prévoyant quatre axes stratégiques (dont l'urbanisme favorable à la santé) et se déclinant de manière opérationnelle dans le cadre d'un avenant au contrat local de santé, cette feuille de route porte principalement sur l'axe environnemental à travers une quarantaine de projets tournés vers l'apprentissage des bons gestes par le grand public ou des approches diagnostic études pour améliorer la connaissance.
<https://tinyurl.com/2p99fbfh>

Les guides de l'École des hautes études en santé publique (EHESP)

Investie dans la thématique de l'urbanisme favorable à la santé, l'EHESP a réalisé deux guides à destination des collectivités, des aménageurs et de tous les acteurs participant à la décision urbaine : le guide Agir pour un urbanisme favorable à la santé et le guide Isadora.
<https://tinyurl.com/ry4cj49z>

Engager une approche transversale et faire intervenir une variété d'acteurs

Travailler avec l'ensemble des acteurs est la seule manière d'avancer. Une grande variété d'acteurs doivent être intégrés afin d'assurer la transversalité des actions menées sur la santé, en particulier les différents niveaux et services des collectivités, le milieu scolaire pour assurer la sensibilisation, les acteurs de la ville et de l'échelle nationale, les acteurs locaux du secteur privé qui participent, par exemple, à la mise à disposition d'aliments de qualité à faible coût, la société civile comme les associations et les ONG. Cette transversalité est un levier pour décloisonner les champs de compétence et ainsi aller plus loin dans les questions de santé au sens global (environnemental) et pas uniquement sanitaire. Les acteurs de la ville doivent également collaborer avec les experts et les acteurs de la recherche. Ces derniers font partie de cet écosystème car ils comblent le manque de connaissances sur les composantes de la ville et de la santé, et ils peuvent apporter des réponses concrètes aux acteurs de terrain de la ville. Enfin, appuyer le secteur privé local est également important afin que les systèmes alimentaires et sanitaires fonctionnent plus efficacement et assurent une protection locale de santé.

Tenir compte de la complexité et de l'hétérogénéité des territoires et des publics

En fonction des différents types de publics et de territoires, les besoins sont différents et les enjeux sont distincts. En effet, mettre en œuvre un aménagement urbain et une politique de santé environnementale réellement efficaces est complexe puisque cela nécessite de prendre en compte des paramètres divers et différents selon le contexte. Néanmoins, cette approche holistique est nécessaire puisque c'est ainsi que l'impact sera global (santé physique, mentale et sociale des populations mais aussi santé du vivant).

La complexité du contexte peut être appréhendée uniquement par la prise en compte également de la diversité des publics. Un point de vigilance doit être émis concernant les publics les plus vulnérables, ou dits invisibles, en créant de réelles conditions favorables à leur inclusion. La création de conventions citoyennes est un levier grâce auxquels les individus ou les groupes d'individus peuvent être entendus.

Produire davantage d'études sur l'économie de la santé

Les études d'analyses globales d'impacts économiques sur l'investissement en santé publique permettent de comprendre, et de faire comprendre, l'intérêt d'investir dans des actions ou des projets en faveur de la santé. Il s'agit alors d'entrer dans le sujet par l'approche économique pour que les politiques décident ou mettent en œuvre plus rapidement des initiatives. Les collectivités, les territoires et les acteurs économiques ont tout à gagner à soutenir des études de recherche notamment en finançant des actions et des expérimentations de recherche qui apportent des approches intersectorielles et interdisciplinaires et en leur donnant du temps. Les recherches apportent ainsi une compréhension du fonctionnement parfois complexe des villes pour considérer la santé dans toutes les pratiques et les politiques.

Focus

Les plans communaux de sauvegarde (PCS)

Les PCS sont des outils de gestion des risques naturels, technologiques ou sanitaires. Sous la responsabilité du maire, la population doit être alertée, informée des risques, en possession de toutes les consignes. <https://tinyurl.com/2nbbupr2>

Les documents d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM)

Le DICRIM permet quant à lui de délivrer l'information à tous les habitants « sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque ». Ces documents tendent à inclure davantage les citoyens dans la démarche avec des formations de préparation, des entraînements et des exercices. <https://tinyurl.com/57xasnw6>

Le Pacte – Penser, aménager et construire en transition écologique, Ville et Eurométropole de Strasbourg

Cette démarche innovante pour un urbanisme en transition a pour objectif de réunir tous les acteurs (près de 130 partenaires publics et privés, jusqu'aux habitants) qui travaillent autour des questions urbaines et d'aménagement du territoire. Ce Pacte est un outil de dialogue et une opportunité pour intégrer la santé dans les réflexions sur le développement de politiques urbaines. Il a donné lieu, par exemple, à l'organisation d'une formation sur l'urbanisme favorable à la santé. <https://tinyurl.com/2p89va2y>

Contrat local de santé

Le contrat local de santé est un outil qui encourage les liens entre les acteurs de l'environnement et d'autres acteurs (assurance, allocations familiales, Éducation nationale). Le contrat local de santé 2e génération est un nouveau dispositif avec une durée de 5 ans. Parmi les nouveaux enjeux ciblés dans ce contrat, on trouve notamment l'agriculture et l'alimentation dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée, et l'aspect de la santé environnementale. <https://tinyurl.com/4xyzz898>

Mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé et remettre l'humain au cœur des projets

Les actions de prévention et de promotion de la santé sont nécessaires afin de limiter l'expansion des maladies et leur coût pour les sociétés. Or les actions curatives sont ces dernières années plus nombreuses que les actions stratégiques anticipatrices. Intervenir en amont rendrait pourtant les populations plus résilientes et contribuerait à créer une culture commune de la santé dès le plus jeune âge, par une sensibilisation et par la transmission de connaissances sur la santé et les risques auprès des proches et dans les familles.

Cette sensibilisation doit se faire également auprès des acteurs de la ville, notamment ceux qui sont dans une approche très technique de la fabrique urbaine, afin qu'ils adoptent une dimension plus humaine (usages, pratiques, accompagnement).

Généraliser les formations pour les acteurs de l'urbain

Pour impulser et considérer la santé comme un critère majeur de la décision urbaine, il faut avant tout former et sensibiliser davantage les services et les acteurs qui créent les villes, dans une logique de formation systématique. Il s'agit alors de les doter de connaissances de base et également d'outils pratiques afin qu'ils puissent intégrer la santé dans les projets et les politiques publiques. Les formations au sein même des études d'urbanisme ou d'architecture sont à généraliser et systématiser pour tous les étudiants de ces filières, qui sont des acteurs de demain, afin qu'ils soient dotés de cette culture et capables de comprendre ces enjeux.



© Unsplash - Pablo Merchan Montes

Focus

Programme du Gret Pasmî pour l'amélioration de l'accès aux soins materno-infantiles, Madagascar

Dans le cadre du programme Pasmî, le Gret entreprend des actions de sensibilisation auprès des populations – surtout les femmes et les enfants – en matière de santé materno-infantile et reproductive, et également des formations spécifiques sur la prévention de la malnutrition en direction des soignants et des hommes pour que cette charge mentale soit répartie.

<https://tinyurl.com/4mma7hyd>

Projet Ambassad'Air, Ville de Rennes et Maison de la consommation et de l'environnement

Cette opération vise à mobiliser les habitants – surtout ceux des quartiers de la politique de la ville – sur la qualité de l'air de leur ville. Sur le modèle du projet barcelonais Smart Citizen, l'objet est de réaliser une captation citoyenne de la qualité de l'air.

<https://tinyurl.com/22879acs>

Académie de l'OMS, Lyon

L'école dispense des formations auprès des acteurs, des chercheurs, des experts et également auprès des élus locaux sur les politiques de santé publique. L'objectif est que chaque formation – qu'il s'agisse d'urgences de santé, de soins de santé primaires ou de bien-être de la population – se raccroche à la question : comment prendre en compte les Objectifs de développement durable et comment faire le lien entre la santé et les autres champs de l'urbain ?

<https://tinyurl.com/54kcnw4r>

Mooc « Villes et territoires durables », Ademe et Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

En 2020, dans le cadre de la création d'une formation ouverte à tous sur le thème « Villes et territoires durables », l'Ademe a dédié une séquence d'enseignement spécifique à l'intégration de la santé dans les politiques de développement territorial et urbain et à l'urbanisme favorable à la santé.

<https://tinyurl.com/4j9mc6ax>



Conclusion

La santé est un choix politique et ne pas faire de la santé est donc un choix politique. Les lacunes et le manque d'intégration de la santé encore aujourd'hui – malgré l'impact indéniable du changement climatique sur la santé et la crise sanitaire – sont criants. Il n'est plus à vérifier que l'aménagement urbain a un effet déterminant sur les comportements et sur l'environnement. Ainsi, aménager les villes par l'entrée « santé » réduit les externalités négatives de la vie en milieu urbain et favorise la réduction des inégalités sociales, mais aussi de genre. La ville et les collectivités locales sont les échelles les plus adaptées et doivent donc agir, lorsque les moyens leur sont accordés, en faveur de la santé. Il en va aussi des échelles nationales et supranationales d'affirmer et de soutenir (financièrement, par de la formation et par l'abattement de l'effet silo entre les institutions et les services), par la contrainte si nécessaire, l'appli-

cation de ces compétences et la mise en responsabilité des collectivités pour la santé de leurs territoires.

Plusieurs approches et leviers doivent être mobilisés dans cette perspective : les données et la réalisation de diagnostics ; la transversalité ; la création d'une culture commune ; l'utilisation d'une approche différenciée ; la mise en place de démarches participatives.

Enfin, radicaliser les luttes face à des politiques des petits pas peut parfois sembler nécessaire pour amener à des actions plus rapides sur ces enjeux, notamment face aux urgences sanitaires et climatiques, qui deviennent de plus en plus fréquentes et intenses. Dans le domaine de la santé et du climat, les Nations unies doivent développer un plaidoyer plus fort et un pouvoir plus contraignant pour assurer la mise en œuvre d'actions efficaces.





Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Étrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Écologique et Solidaire, et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>

Alimentation



Coopération territoriale et transfrontalière



Ville informelle



Logement abordable



Mobilités



Numérique



Résilience



Santé



Villes et biodiversité



Ville créative



Femmes et ville

Couverture : @ Unsplash - Jerry Wang T

ISBN : 979-10-90777-11-8

Réalisation :

